

Boucle de la Dordogne depuis Branne



Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

Parcourez les chemins du vignoble de l'Entre-Deux-Mers et découvrez la Dordogne sous différentes facettes grâce à de nombreux points de vue sur ses méandres.

Durée	6h 40	Difficulté	Difficile
Distance	20,59 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	272 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	268 m	Commune	Branne (33420)
Point haut	85 m		
Point bas	2 m		



Trace n° 66661679



Description

Se garer sur le parking de la mairie, Place du 11 Novembre 1918.

(D/A) Dos à la mairie, suivez par la gauche l'Avenue du 8 mai 1945. Tournez à gauche dans la Rue du Port Leyron et passez le pont au dessus du Lyssandre pour arriver à un croisement.

(1) Tournez à droite en direction des quais. Descendez jusqu'au bord de la Dordogne, puis remontez par l'Impasse des Quais jusqu'au bout et tournez à droite puis revenir au carrefour.

(1) Restez à droite. Au parking, obliquez à droite. À la sortie du village, déviez dans le chemin de terre qui monte à gauche, dans le bois où vous avez un magnifique point de vue sur la Dordogne. Longez la palombière et arrivez sur des vignes. Atteignez l'angle de la première parcelle.

(2) Dirigez-vous à droite sur le chemin et avancez jusqu'à la D18 où vous tournez à droite. Tournez sur la première intersection sur votre gauche sur la Route de Lafon de Lourme.

(3) Suivez la route par la gauche et arrivez à la D936. Tournez à droite puis à gauche sur le chemin enherbé en direction du lieu-dit Tenot. À la sortie de ce chemin, tournez à droite sur la petite route goudronnée et suivez-la jusqu'à la Route de la Gendarmerie, son terminus.

(4) Tournez à gauche. Plus loin, tournez à droite sur la Route de Ninon. Descendez la route et passez le pont au-dessus du Lyssandre. Suivez l'allée de vignes face à vous et rejoignez la route.

(5) Bifurquez à droite puis encore à droite dans la première allée de vignes. Suivez les rangs puis tournez à gauche pour longer Le Lyssandre et rejoignez le lieu-dit le Plantier. Ensuite, à la dernière parcelle de vigne tournez à gauche puis à droite et arrivez sur la route.

(6) Tournez à droite, avancez sur cette petite route et tournez à gauche sur le chemin entre les deux champs. Suivez le chemin jusqu'à Brussac. Arrivez dans le hameau et tournez à droite, puis à gauche au premier croisement. Passez les maisons, suivez le chemin entre les vignes et tournez à droite sur la D122 jusqu'à l'embranchement vers Jean Larc.

(7) Tournez à gauche en direction de Jean Larc. Après avoir passé la première maison sur votre gauche, prenez le chemin en calcaire à gauche. Descendez le chemin, passez le ruisseau puis remontez le chemin en direction de l'église de Lugaigac.

(8) Longez l'église par la gauche. Au croisement, tournez à droite puis encore à droite en direction de la mairie. Suivez la route jusqu'au bourg de Lugaigac.

Prenez la petite route à gauche juste avant la mairie. Au bout de cette route, tournez à droite puis à gauche sur le premier chemin entre les vignes. Longez le bosquet par la gauche et rejoignez la route.

(9) Tournez à gauche sur la route pour vous diriger vers le moulin.

Points de passages

- D/A Avenue du 8 mai 1945**
N 44.829801° / O 0.186873° - alt. 11 m - km 0
- 1 Intersection - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**
N 44.83118° / O 0.189475° - alt. 9 m - km 0.31
- 2 Parcelle**
N 44.832415° / O 0.197046° - alt. 68 m - km 1.49
- 3 Route de Lafon de Lourme**
N 44.829782° / O 0.20845° - alt. 30 m - km 2.95
- 4 Route de la Gendarmerie**
N 44.820759° / O 0.207603° - alt. 57 m - km 4.24
- 5 Route**
N 44.822444° / O 0.195669° - alt. 20 m - km 5.58
- 6 Le Plantier**
N 44.819529° / O 0.201069° - alt. 20 m - km 6.4
- 7 Intersection vers Jean-Larc**
N 44.815407° / O 0.198065° - alt. 53 m - km 7.49
- 8 - Église Saint-Martin (Lugaigac)**
N 44.814954° / O 0.193807° - alt. 56 m - km 7.99
- 9 Route**
N 44.811312° / O 0.18731° - alt. 73 m - km 9.06
- 10 Pérey**
N 44.813068° / O 0.180443° - alt. 65 m - km 9.85
- 11 Route**
N 44.809678° / O 0.175456° - alt. 85 m - km 10.41
- 12 Route en face - Église Notre-Dame (Saint-Aubin-de-Branne)**
N 44.808598° / O 0.171408° - alt. 68 m - km 11.49
- 13 Route**
N 44.817631° / O 0.16135° - alt. 29 m - km 12.92

Traversez l'intersection avec la D19 **avec prudence** et prenez le chemin de terre entre les vignes sur votre gauche. Suivez ce chemin pour arriver au lotissement du lieu-dit Pérey.

(10) Sur la route goudronnée, tournez à droite dans la première allée de vignes. Après avoir passé la première parcelle, suivez le chemin sur la droite et avancez tout droit pour arriver sur la route.

(11) Bifurquez à droite jusqu'à la départementale (D19E2). Traversez-la **avec prudence** pour prendre la petite route en face (panneau Labroue). Traversez le hameau de Labroue puis suivez le chemin de terre qui mène au bois, et remontez jusqu'à l'église.

(12) Après avoir passé l'église et le parking, traversez la D19E2 **toujours avec prudence** et prenez la petite route en face le long du mur. À gauche, vous pouvez observer le *Château de l'Heyrisson du XVI^e siècle*.

Au Stop, traversez la route et prenez le chemin entre les vignes devant vous. Entrez dans le bois et suivez le chemin pour arriver sur le plateau. Avancez jusqu'à la route.

(13) Aiguillez à droite puis de suite à gauche sur le chemin enherbé. À la parcelle de vignes, tournez à gauche puis à la route à droite puis à gauche après le cimetière. Vous aboutissez à une patte d'oie.

(14) Tournez à droite et passez le panneau "Cabara". Au Stop, traversez la départementale pour prendre la route en face. Descendez dans le village avec un très beau point de vue sur les méandres de la Dordogne. Allez jusqu'au deuxième virage.

(15) Prenez tout droit un chemin herbeux qui descend et entrez dans le bois. Passez le petit portail en bois et arrivez dans le village. Suivez tout droit la petite rue jusqu'à la Dordogne et descendez à gauche jusqu'au Port de Cabara.

(16) Tournez à gauche sur l'Avenue du Port. Après le dos d'âne, tournez à droite dans la Rue Beylit. Au croisement, restez à gauche et revenez de nouveau sur la D18. Restez à droite jusqu'à une impasse.

(17) Bifurquez à droite dans l'impasse, en direction de La Roucaude. Avancez tout droit jusqu'au bord de la Dordogne. Ensuite, tournez à gauche et longez la rivière. Après les vignes, tournez à droite au niveau de la haie, avant le jardin. À la route, restez à droite et suivez le chemin le long de la Dordogne. Après avoir passé le carrefour, suivez le chemin en calcaire en restant toujours en face jusqu'à ce que cela ne soit plus possible aux Grands Prés.

(18) Au bout du chemin, tournez à gauche et avancez jusqu'à la D18. Traversez-la **avec prudence** et engagez-vous dans le chemin en face en direction du lieu-dit Guspit. Passez le bâtiment et entrez dans le bois (**attention, le chemin peut devenir glissant en temps de forte pluie**). Retrouvez de nouveau la route plus haut.

(19) Tournez à droite et descendez sur une centaine de mètres. Prenez ensuite à droite la petite rue le long du mur en pierre. À la croix (point coté 48), tournez à droite et descendez le chemin qui débouche sur une petite route goudronnée.

(20) Allez complètement à droite dans la Rue de Lillot. Prenez ensuite à gauche dans la Rue des Pêcheurs. À l'église, tournez à gauche sur la D936 tout puis de suite à droite dans la rue face à l'église. Au bout de la rue, tournez à gauche pour revenir à votre point de départ (**D/A**).

● 14 Patte d'oie

| N 44.822387° / O 0.161826° - alt. 52 m - km 13.77

● 15 Virage

| N 44.824615° / O 0.158643° - alt. 36 m - km 14.18

● 16 Port de Cabara - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne

| N 44.827119° / O 0.158143° - alt. 5 m - km 14.53

● 17 Impasse vers La Roucaude

| N 44.830403° / O 0.16353° - alt. 6 m - km 15.37

● 18 Les Grands Prés

| N 44.833065° / O 0.175292° - alt. 5 m - km 19.09

● 19 Le Guspit

| N 44.829291° / O 0.178275° - alt. 55 m - km 19.67

● 20 Rue de Lillot

| N 44.829695° / O 0.184219° - alt. 8 m - km 20.22

📍 D/A Avenue du 8 mai 1945

N 44.829801° / O 0.186873° - alt. 11 m - km 20.59

Informations pratiques

A proximité

-Vignobles

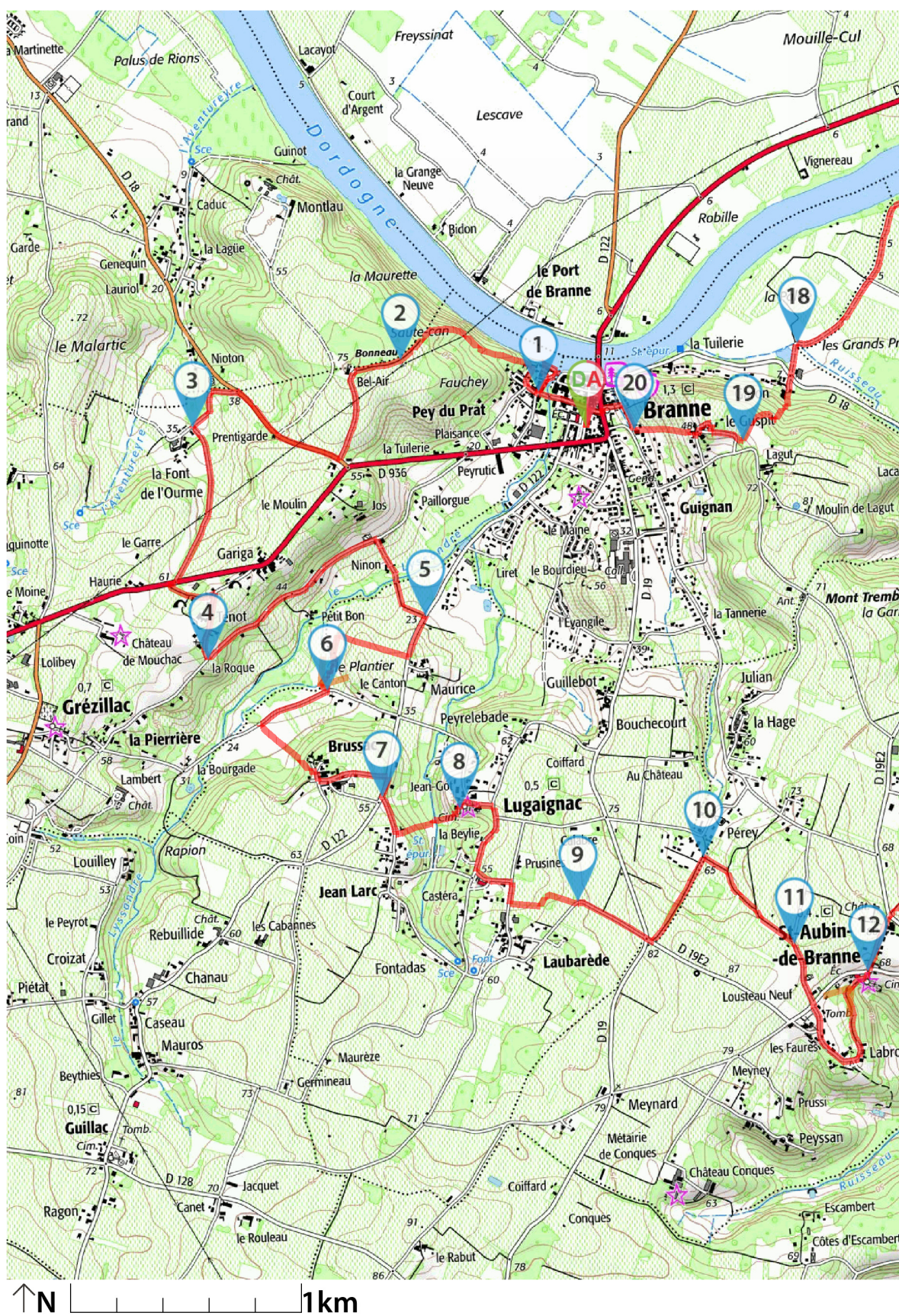
-Points de vue sur la Dordogne

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-dordogne-depuis-branne/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

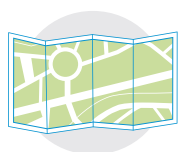
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



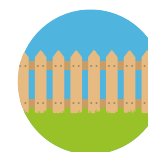
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



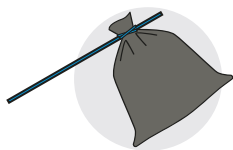
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.